

A-B-M
SARL au capital de 750 euros
Siège social : En Terres Rousses 21800 Chevigny-Saint-Sauveur
RCS Dijon 891 708 935

**PROCES-VERBAL DE DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 25 octobre 2024**

LA SOUSSIGNEE

AMB INVEST, société par actions simplifiée au capital de 139 950 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon sous le numéro 935 019 307, dont le siège social est sis En Terres Rousses, 21800 Chevigny-Saint-Sauveur, représentée par son président, Monsieur Khaled MAHFOUFI,

Agissant en qualité d'associé unique de la société A-B-M (ci-après la « **Société** »), a pris la décision de mettre à jour les statuts de la Société, selon le projet ci-annexé, pour refléter son caractère unipersonnel et de modifier notamment les articles 7 et 8.

PREMIERE DECISION

Après avoir pris connaissance du projet de statuts mis à jour, l'associé unique décide de modifier l'article 7 des statuts de la Société de la manière suivante :

« ARTICLE 7 : APPORTS

A la constitution de la société, il a été apporté en numéraire une somme de 750 € (sept cent cinquante euros), intégralement libérée et versée avant la signature des statuts constitutifs.

Ladite somme correspondant à la souscription et à la libération intégrale de 75 actions de 10 euros chacune. »

DEUXIEME DECISION

Après avoir pris connaissance du projet de statuts mis à jour, l'associé unique décide de modifier l'article 7 des statuts de la Société de la manière suivante :

« ARTICLE 8 : CAPITAL SOCIAL

Le capital social s'élève à la somme de sept cent cinquante euros (750 €).

Il est divisé en soixante-quinze (75) parts sociales de 1 (un) euro chacune, libérées à hauteur de 100% et intégralement souscrite par l'associé unique, la société AMB INVEST.

* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné au registre prévu par la loi.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou d'enregistrement prévues par la loi.

Fait en un exemplaire.

Le 25/10/2024

L'associé unique
AMB INVEST
Représentée par son Président,
Monsieur Khaled MAHFOUFI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'K. MAHFOUFI', is written over a large, light orange, curved decorative line that spans the width of the page.